

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 11 AVRIL 2016

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint François du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, le 11 avril 2016 à 20h00.

SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire
MM. Pascal Thérout, conseiller
Jean Duhaime, conseiller
Yves Plante, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller
Mme Julie Bouchard, conseillère

Mme Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

Assistance : 5 citoyens

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

16-04-63

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;
Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Yves Plante
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

16-04-64

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé
Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars
2016 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

16-04-65

5. Accumulation d'une réserve – Transfert de 6 000 \$ pour le traitement des boues du site d'assainissement des eaux – 12^e année et dépôt dans un compte distinct

CONSIDÉRANT qu'une réserve du traitement des boues a été créée en 2005;

CONSIDÉRANT que ledit montant n'est pas utilisé l'année même, afin d'accumuler une somme suffisante jusqu'à l'obligation d'effectuer lesdits travaux, et qu'il engendrera automatiquement un surplus pour l'exercice financier en cours;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 6 000 \$ a été budgété pour l'année 2016 concernant ladite prévision au poste de traitement des boues et que ledit montant relève également de la taxation exigée aux contribuables bénéficiaires de ce service;

CONSIDÉRANT que le montant global amassé sera de 72 000 \$ en incluant le 6 000 \$ de l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE TRANSFÉRER le montant de 6 000 \$ pour l'exercice financier en cours dans un poste de réserve de traitement des boues et de transférer également cette somme dans le compte bancaire prévu à cette fin;

DE PRÉVOIR à chaque année un montant de 6 000 \$ pour le traitement des boues et de transférer ledit montant dans la réserve prévue à cet effet suite à une résolution annuelle le permettant et en déposant également la somme prévue dans un compte distinct.

16-04-66

6. BPN Environnement – Location de toilettes chimiques pour les aires de repos du rang du Bois-de-Maska et du rang du Haut-de-la-Rivière et au terrain de jeu

CONSIDÉRANT que l'achalandage des aires de repos du rang du Bois-de-Maska et du rang du Haut-de-la-Rivière s'effectue surtout du début juin à la fin septembre (période de 4 mois);

CONSIDÉRANT qu'au terrain de jeu, une toilette chimique sera également nécessaire du milieu mai au milieu septembre (4 mois);

CONSIDÉRANT que BPN Environnement, offre la location d'une toilette chimique au montant de 134 \$ mensuellement, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

DE LOUER une toilette chimique pour chacune des deux aires de repos, pour une période de 4 mois, soit du 1^{er} juin au 30 septembre 2016;

DE LOUER une toilette chimique pour le terrain de jeu du 15 mai au 15 septembre 2016;

DE FAIRE la location des toilettes auprès de la compagnie BPN Environnement;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-701-50-522 « Entretien - Parc » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-67

7. Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre – Proclamation de la semaine de l'action bénévole

CONSIDÉRANT que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

CONSIDÉRANT que pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

CONSIDÉRANT que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants des gouvernements et des entreprises quand il s'agit de bâtir des communautés fortes et épanouies;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-du-Lac serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

CONSIDÉRANT qu'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de la Municipalité de Saint-François-du-Lac;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QU'au nom du conseil municipal et des citoyens et citoyennes de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, le maire Pierre Yelle, proclame par la présente que la semaine du 10 au 16 avril 2016 est la «Semaine de l'action bénévole 2016» dans notre municipalité;

DE PLUS, le maire invite tous les citoyens et toutes les citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

16-04-68

8. Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre – Demande d'aide financière pour la semaine des bénévoles

CONSIDÉRANT que la «Semaine de l'action bénévole 2016» se déroule du 10 au 16 avril 2016;

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre organisera différentes activités de reconnaissance pour souligner l'événement avec les bénévoles de la région;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE VERSER la somme de 100 \$ au Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 «Dons à des organismes sans but lucratif» les crédits suffisants pour donner plein effet à la présente résolution.

16-04-69

9. Services E.R. Extermination – Mandat d'arrosage des édifices municipaux et ponton

CONSIDÉRANT que Services E.R. Extermination offre ses services pour la saison estivale 2016, concernant l'arrosage, afin d'enrayer les araignées;

CONSIDÉRANT que les coûts et les postes budgétaires sont les suivants :

➤ Bureau municipal (02-130-00-522)	275,00 \$
➤ Garage municipal (02-320-00-522)	140,00 \$
➤ Bibliothèque (02-702-30-522)	140,00 \$
➤ Centre communautaire (02-701-20-522)	180,00 \$
➤ Usine (02-414-00-522)	100,00 \$
➤ Ponton (02-622-00-447)	100,00 \$

CONSIDÉRANT que le coût total est de 935,00 \$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement des présentes dépenses;

D'AFFECTER aux postes budgétaires ci-haut mentionnés les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-70

10. Mandat RCGT – Vérification de la reddition finale pour la subvention du PIQM

CONSIDÉRANT que la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton offre ses services pour la vérification de la reddition finale pour la subvention du PIQM;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que l'offre de services s'élève entre 1 800 \$ et 3 200 \$, plus les taxes applicables, et que le coût sera déterminé selon l'ampleur de la vérification à effectuer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE MANDATER la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour le mandat ci haut mentionné;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense et de payer la facture présentée à la fin du mandat;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-413 « Vérification » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-71

11. Mandat RCGT – Vérification de la reddition de comptes du réseau routier 2015

CONSIDÉRANT que la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton offre ses services pour la vérification de la reddition de comptes du réseau routier 2015;

CONSIDÉRANT que l'offre de services s'élève à plus ou moins 1 200 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Pascal Théroux

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE MANDATER la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour le mandat ci haut mentionné;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense et de payer la facture présentée à la fin du mandat;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-413 « Vérification » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-72

12. Powwow d'Odanak 2016 – Demande de commandite

CONSIDÉRANT que le conseil de bande des Abénakis demande une collaboration afin de commanditer leur 57^e Powwow qui se tiendra du 1^{er} au 3 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaim

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

QUE le conseil municipal est favorable à la réalisation de cette fête et désire contribuer pour un montant de 200 \$;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-73

13. Moisson Mauricie – Brunch bénéfice

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie / Centre-du-Québec organise un brunch bénéfice annuel le 05 juin 2016 au Centre des congrès de l'Hôtel Delta de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que le coût d'un billet est de 30 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux (2) billets pour le brunch bénéfice annuel de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense de 60 \$;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-74

14. Entente Paul-André Maclure – Autorisations de signatures

CONSIDÉRANT que M. Paul-André Maclure et la Municipalité de Saint-François-du-Lac ont négocié pour en venir à une entente;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de signatures pour cette entente doit être accordée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

D'AUTORISER la directrice générale et le maire à signer l'entente;

EN CONSÉQUENCE, monsieur Pierre Yelle, maire, exerce son droit de veto;

QUE ce point est reporté à la prochaine séance.

16-04-75

15. Demande de nettoyage de cours d'eau – Décharge de la Petite Savane

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-du-Lac a reçu une demande de nettoyage de cours d'eau pour la Décharge de la Petite Savane;

CONSIDÉRANT que ce cours d'eau est sous la juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

DE TRANSMETTRE cette demande de nettoyage de cours d'eau à la MRC de Nicolet-Yamaska.

16-04-76

16. Recommandation du CDL pour la mise à jour du plan de développement 2010-2014 et d'un dépôt de projet pour 2016 – Approbation du conseil

CONSIDÉRANT que le Comité de Développement Local de Saint-François-du-Lac, a effectué la mise à jour du Plan d'action 2010-2014, et qu'il a adopté les modifications par la résolution numéro 2016-03-02;

CONSIDÉRANT que le comité a également recommandé la réalisation d'un projet pour cette année, au conseil municipal, par la résolution numéro 2016-03-03;

CONSIDÉRANT que le projet est la réalisation d'une salle multifonctionnelle au centre communautaire;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'accord avec les recommandations du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER la mise à jour 2016 du Plan d'action 2010-2014;

DE PRÉSENTER le projet de la salle multifonctionnelle au centre communautaire, à la MRC de Nicolet-Yamaska, afin d'utiliser le solde de 16 023 \$ du pacte rural 2014-2015;

D'ACHEMINER tous les documents nécessaires à madame Marthe Taillon, de la MRC de Nicolet-Yamaska, afin de réaliser le projet recommandé avec l'aide financière du pacte rural 2014-2015.

16-04-77

17. Cession d'une ancienne assiette de chemin connu sous le nom rang Saint-Jean-Baptiste pour Ferme L.C. Couturier S.E.N.C. – Acceptation du projet de cession et autorisation de signatures

CONSIDÉRANT l'adoption en date du 13 juillet 2015 du règlement numéro 04-2015 décrétant et ordonnant la fermeture, l'abolition et les conditions de cession de droits, par la municipalité, d'une ancienne assiette de chemin connu sous le nom rang Saint-Jean-Baptiste – Lots parties 465 et 466 et partie sans désignation cadastrale bornée aux lots 413, 415 et 465;

CONSIDÉRANT qu'aux termes dudit règlement la cession des parcelles de terre concernées est autorisée;

CONSIDÉRANT que chacun des cessionnaires (ou leurs prédécesseurs) ont depuis longtemps payés les impôts fonciers sur la parcelle de terrain à lui céder aux présentes ainsi que son entretien;

CONSIDÉRANT que le cessionnaire paiera les frais d'honoraires tant de l'arpenteur géomètre que ceux du notaire;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que le cessionnaire donne quittance à la municipalité de toutes les sommes par lui payées avant ce jour (taxes, entretien, frais, intérêts et autres);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'APPROUVER le projet de cession d'assiette d'une partie d'un ancien chemin aboli (rang Saint-Jean-Baptiste) traversant la propriété de Ferme L.C. Couturier S.E.N.C. (parties 465 et 466) et préparé par Me Louise Péloquin, notaire;

D'AUTORISER monsieur le maire, Pierre Yelle, ou monsieur le pro-maire, Jean Duhaime, et madame Peggy Péloquin, directrice générale et secrétaire-trésorière ou madame Hélène Latraverse, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-78

18. MRC de Nicolet-Yamaska – Compétence en transport collectif

CONSIDÉRANT qu'aux termes de la résolution numéro 2016-03-75 adoptée à la séance du 16 mars 2016, la MRC de Nicolet-Yamaska a déclaré son intention de prendre compétence en transport collectif sur l'ensemble de son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Saint-François-du-Lac ne délègue pas sa compétence relativement au transport collectif.

16-04-79

19. Mandat à Yves Lacombe, couvreur – Toit du 480, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que le toit du 480, rue Notre-Dame, doit être réparé;

CONSIDÉRANT que monsieur Yves Lacombe, couvreur, offre ses services pour un montant de 11 297 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le contrat à monsieur Yves Lacombe, couvreur;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-702-30-522 « Entretien immeuble – Biblio » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

16-04-80

20. Comité des loisirs de Pierreville – Demande de commandite pour la Fête Nationale

CONSIDÉRANT que le comité des loisirs de Pierreville organise la Fête Nationale des Québécois;

CONSIDÉRANT que le comité demande une aide financière pour organiser l'évènement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER une commandite de 600 \$;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes sans but lucratif » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-81

21. Comité des loisirs de Pierreville – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT que le comité des loisirs de Pierreville organise une parade de chars allégoriques pour la Fête Nationale des Québécois;

CONSIDÉRANT que ledit comité demande l'autorisation de circuler sur le territoire de notre municipalité à partir du centre communautaire, virage à droite sur la rue Lachapelle, virage à droite sur la rue Notre-Dame et pour terminer virage à gauche sur la route Marie-Victorin pour traverser le pont;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER le droit de passage sur nos rues ci-haut mentionnées dans le cadre de la Fête Nationale des Québécois, édition 2016;

DE SUGGÉRER le passage sur la rue Léveillé au lieu de la rue Lachapelle pour plus de visibilité sur la rue Notre-Dame.

16-04-82

22. Mandat aux Entreprises d'électricité D.A. Inc. – Conversion de luminaires au DEL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut changer l'éclairage des luminaires de rue au DEL pour l'artère principale, soit la rue Notre-Dame, et continuer vers la Route 143 ou vers le rang de la Grande-Terre jusqu'à concurrence de 47 luminaires;

CONSIDÉRANT que les Entreprises d'électricité D.A. Inc. offre ses services pour un montant n'excédant pas 22 000 \$ taxes incluses, incluant tous les matériaux et la main d'oeuvre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaim

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le contrat aux Entreprises d'électricité D.A. Inc.;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-20-721 « Système d'éclairage public » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-83

23. Mandat à M. Mathieu Laramée – Construction d'un abri extérieur au centre communautaire

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut faire construire un abri au centre communautaire d'une grandeur de 30 X 20 pieds avec une dalle de ciment;

CONSIDÉRANT que M. Mathieu Laramée offre ses services pour un montant de 19 308,28 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le contrat à M. Mathieu Laramée;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-00-726 « Ameublement et équipements » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-04-84

24. Bureau du député Donald Martel – Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal M.T.Q. 2016

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-François-du-Lac demande à être considéré dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du M.T.Q.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE DEMANDER une aide financière de 50 000 \$ pour l'année 2016;

D'ACHEMINER une copie de la présente résolution au bureau du député Donald Martel.

25. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

26. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

27. RAPPORT DES COMITÉS

Madame Julie Bouchard, conseillère, les conseillers municipaux ainsi que monsieur Pierre Yelle, maire, donnent rapport de leurs comités respectifs.

16-04-85

28. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5696	Joyal Élise, Rouillard Steve (Remboursement de taxes)	251.59
5697	AA Propane inc. (Propane garage municipal)	313.74
5698	Aquatech (Exploitation ouvrages d'eau usée - Avril 2016)	2 203.69
5699	Buroplus (Fournitures de bureau)	106.82
5700	Dufault Gérard (Déneigement localisation borne à eau)	40.00
5701	Emco Corporation (Abreuvoir à eau et tuyau)	1 442.00
5702	Entreprises Pierreville Ltée (Location Machinerie)	586.37
5703	Equipements Raydan (Outillage)	13.23
5704	Fédération Québécoise des municipalités (Frais transport)	10.34
5705	Fonds de l'information foncière (Droit de mutations - Mars)	20.00
5706	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Mars 2016)	395.00
5707	Groupe Environex (Analyses d'eaux usées - Mars)	204.92
5708	Hydro-Québec (Éclairage public - Mars 2016)	1 089.31
5709	Rouillard & Frères inc. (Fournitures)	63.70
5710	Niquet Marcel (Remboursement mise à jour logiciel)	36.96
5711	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	471.93
5712	Régie incendie Pierreville - St-Francois-du-Lac (Visites MRC)	818.87
5713	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau - Mars, avril et immobilisation)	19 813.66
5714	Régie de gestion des matières résiduelles (Vignettes bacs)	1 403.00
5715	Sogetel (Entretien fibre bibliothèque)	262.14
5716	Stelem (Nettoyeur Red.B.Gone)	200.06
5717	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossiers)	220.00
5718	Piché Paul (Allocation cellulaire - Avril 2016)	25.00
5719	Dufault Gérard (Déneigement Édifices - Avril 2016)	1 519.00
5720	Laneuville Sylvain (Déneigement édifices - Avril)	200.00
5721	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Avril)	13 464.00
5722	Maison des jeunes (Subvention 2e versement - Avril)	2 000.00
5723	Comité des Loisirs (Subvention 2e versement-Avril)	10 000.00
5724	MRC de Nicolet-Yamaska (Quote-part 2/3 - Mars.)	40 192.02
	TOTAL DES CHÈQUES	97 367.35

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5680	Comité des résidents Foyer Lucien Shooner (Bercethon 2016)	25.00
5681	COGESAF (Adhésion 2016)	50.00
5682	Moisson Mauricie Centre-du-Québec (Contribution 2016)	200.00

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

5683	ADMQ (Formation Peggy et Hélène)	678.36
5684	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.	7 847.04
5685	Bell Canada (Téléphones édifices - Mars 2016)	765.58
5686	Aquatech (Divers travaux)	1 809.82
5687	Telus Mobilité (Cellulaire Marcel - Mars 2016)	68.99
5688	Groupe Environex (Analyses d'eaux usées - Février)	255.24
5689	Commission de la santé sécurité du travail (Ajustement 2016)	189.09
5690	Croix Bleue Médiavie (Ass.collective - Avril 2016)	1 807.42
5691	Latraverse Hélène (Remb. Déplacement - Peggy et Hélène)	36.12
PPA	RREMQ (Cotisation Mars 2016)	1 265.84
5692	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Prov. - Mars 2016)	4 505.69
5693	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Mars 2016)	1 725.11
5694	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis)	123.02
5695	Lachapelle Ghislaine (Achat de livres)	333.34
	TOTAL DES CHÈQUES	21 685.66
	DÉBOURSÉS MARS 2016	
	Salaires Mars 2016	16 426.28
	TOTAL DES DÉBOURSÉS	16 426.28

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Yves Plante
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2016;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2016 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

29. Période de questions

- Chèque numéro 5712 – Visites de prévention MRC

30. Conclusion

16-04-86

31. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaimé
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard
Et résolu unanimement par le conseil :
DE LEVER la séance à 20h45.

Pierre Yelle
Maire

Peggy Péloquin
Secrétaire-trésorière